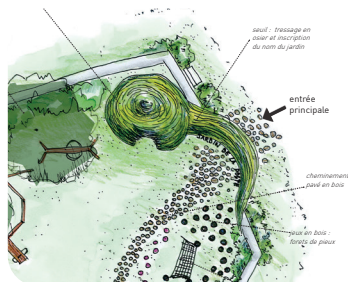
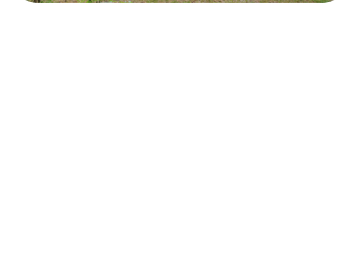


Trajectoire 2023 – 2026

- Intégrer le vivant comme solution, au cœur de nos actions et de nos projets.
- Promouvoir en ruralité l'exemplarité, la simplicité, l'agilité et la créativité.
- Habiter, réhabiliter et expérimenter dès aujourd'hui, face aux enjeux de demain.



« Le CAUE 79 se tient à vos côtés pour vous donner les moyens d'observer, d'analyser, de réfléchir et d'agir ! »





Exposition Ma Ruralité heureuse à Prahec © Agri79

Édito

Depuis 1979, le CAUE - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement - est au service des élus, agents, jeune public et/ou habitants des Deux-Sèvres. Cette variété de public est une force et une richesse ; nous sommes honorés de pouvoir, à notre échelle, se tenir à vos côtés.

Le projet Trajectoire 2023-2026 du CAUE des Deux-Sèvres a été conçu comme une feuille de route pour les années à venir mais aussi comme un outil pour vous donner les moyens d'observer, d'analyser, de réfléchir et d'agir à travers 3 parcours ; ces parcours répondent aux enjeux sociétaux et environnementaux actuels ainsi qu'à la réalité de notre territoire.

Œuvrer pour et avec le vivant, être agile, promouvoir une ruralité exemplaire, expérimenter pour habiter aujourd'hui et demain, tels sont les thèmes que nous vous proposons d'explorer.

Ces thèmes sont issus de notre pratique du terrain et des demandes que nous rencontrons. Ils sont confortés et enrichis par nos instances - Conseil administration, Assemblée générale - et les réflexions de notre équipe.

Ce projet se décline en actions concrètes, adaptées à chaque réalité que nous rencontrons et à nos pratiques. Certaines peuvent être vite mises en place, d'autres demanderont un peu plus de temps pour mûrir. De même, nous pratiquerons une veille pour les adapter à vos attentes.

J'espère que vous partagerez notre enthousiasme dans cette trajectoire, qui guidera notre présence à vos côtés, pour tous vos projets.

Estelle Gerbaud,
Présidente du CAUE
Vice-présidente du Conseil départemental
en charge du développement territorial

« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. En conséquence, [...] des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués... en vue de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement. »

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977

« Le CAUE 79 se tient à vos côtés pour vous donner les moyens d'observer, d'analyser, de réfléchir et d'agir »

Sommaire

CAUE et Trajectoire 2023 / 2026	02
Intégrer le vivant	04
Promouvoir en ruralité	06
Habiter, réhabiliter et expérimenter	07
Liens	08
Valeurs, pratique et équipe	09
Histoire et territoire	10
Partenaires	11



Matin au Tallud - Le Tallud © Francis Proust

CAUE

Architecture, paysage, urbanisme, patrimoine, : les domaines du CAUE représentent des enjeux forts du cadre de vie commun.

Les publics

- Collectivités
- Habitants
- Jeune public
- Enseignants
- Professionnels privés
- Professionnels AUEP
- État
- Assos intérêt public

Un cadre offrant des possibilités multiples

Ces missions se nourrissent les unes des autres. Une action de conseil particulière peut amener une action de sensibilisation plus large auprès des élus puis une action de formation.

De plus, le CAUE intervient auprès de tous les publics ce qui permet de diffuser largement ses messages.

Ces deux éléments constituent une richesse et une force. Cette variété permet une action transversale, orientée sur des thèmes et trajectoires précis.

Nos missions statutaires



Conseiller

Les particuliers dans le domaine de l'architecture (construction, extension, rénovation) ; les collectivités pour tous leurs projets de bâtiments, d'espaces publics, de paysage, etc.



Former

Les élus et les agents, sur l'ensemble des domaines liés aux projets communaux ; les partenaires professionnels ou associatifs.



Informier

Les élus, les agents et les habitants sur la qualité de l'architecture et du paysage, les nouvelles réglementations applicables à leurs projets.



Sensibiliser

Tous les publics, enfants compris, sur les enjeux de la construction, de l'aménagement et du paysage.

Et trajectoire 2023 /2026

Une ambition : se tenir à vos côtés pour vous donner les moyens d'observer, d'analyser, de réfléchir et d'agir.

Les objectifs

Aujourd'hui, les missions du CAUE sont au coeur des nouvelles problématiques sociétales et environnementales fortes : il s'agit via ce projet de s'inscrire dans une trajectoire, qui donnera de grandes orientations à la conduite de nos missions, ainsi que de la visibilité auprès de nos publics et partenaires.

Les parcours

Ces 3 parcours ont été nourris par notre expérience et pratique de terrain. Ils ont fait l'objet de concertation auprès de l'équipe, de notre conseil administration, remarquable vitrine de la pluridisciplinarité des CAUE, et de notre Assemblée générale.



Intégrer le vivant

Comme solution, au coeur de nos actions et de nos projets



Promouvoir en ruralité

L'exemplarité, la simplicité, l'agilité et la créativité



Habiter, réhabiliter

Et expérimenter dès aujourd'hui pour demain

Nous avons toujours associé des actions en distinguant deux catégories : « petits chantiers », faciles à mettre en œuvre assez rapidement, et qui permettront d'amorcer et animer la dynamique, et « grands travaux », nécessitant plus de temps ou de préparation interne.

Ces parcours sont connectés et nous jugerons de la pertinence d'une action au regard de leur lien entre eux.



Vue sur Saint-Maixent - Exireuil © Fabrice Joubert

Intégrer le vivant

Comme solution, au coeur de nos actions et de nos projets

La définition du vivant est large : elle concerne la vie végétale comme animale et inclut l'être humain. L'acte de construire ou d'aménager est un acte fort : nous proposons d'oeuvrer pour et avec le vivant afin de limiter les impacts et ainsi s'enrichir.

Mots-clés

- Végétalisation
- Matériaux locaux
- Matériaux naturels
- Gestion de l'eau
- Gestion des sols
- Sortie terrain
- Biodiversité et construction
- Fleurissement spontané
- Patrimoine arboré

Observer et comprendre le vivant

Afin d'agir tout en respectant le vivant, il est nécessaire de passer par une étape d'observation et de compréhension. Avant de planter un arbre par exemple, il faut réfléchir à ses besoins, à son évolution, etc. Ce savoir est une science et parfois, nos connaissances en la matière méritent d'être complétées avant d'agir concrètement.

Adapter ses pratiques

Les possibilités sont grandes pour adapter ses pratiques : c'est notamment choisir les essences, les «bons» lieux de plantation, rendre les sols plus fertiles, etc. C'est également être attentif à la question de l'eau et de sa valeur, à sa préservation ; tout comme favoriser la faune locale, via quelques solutions techniques simples dans les bâtiments.

Penser le cadre de demain

Acclimater le cadre de demain aux changements environnementaux, c'est le transformer, dans le respect de sa qualité, de son patrimoine bâti et naturel. Par exemple, il existe différentes manières de végétaliser, d'intégrer des dispositifs de production d'énergie renouvelables ou encore de penser les déplacements. L'objectif demeure que l'urbanisme durable soit également harmonieux et puisse contribuer au bien être et à la santé de chacun.

Aménager et construire différemment

Une architecture de qualité, recourant aux matériaux locaux et bio sourcés ainsi qu'au réemploi, s'avère une solution pour limiter l'impact environnemental. Il est également possible d'utiliser des techniques traditionnelles en matière de chauffage ou de rafraîchissement. Ces filières et techniques naissantes vont transformer notre rapport au projet.

De même; la question de la justesse de nos besoins et de nos usages est importante. Penser à mutualiser, utiliser intelligemment chaque surface, s'interroger sur la notion de confort, etc. : autant de nouvelles pistes à parcourir.

Intégrer le vivant

Les petits chantiers

- Intégration systématique dans les Conseils Ponctuels
- Développer l'atelier Jeune Public « l'arbre et Cui-cui »
- Concours photos URCAUE « Raconte-moi ton arbre »
- Fiches pratiques exemplaires
- Fiches opérations exemplaires

Les grands travaux

- Ateliers sur le thème de l'école dehors
- Ateliers Conseils des jeunes sur les nouvelles pratiques
- Sensibilisation sur le sol et la végétalisation, les haies
- Sensibilisation sur la flore spontanée
- Sensibilisation sur l'adaptation du bâti à la biodiversité animale
- Création d'une cartographie des ressources de matériaux
- Création de fiches sur le réemploi
- Fiches pratiques habitants : confort thermique d'été, matériaux naturels, etc.
- Exposition grand public et élus : exemple « Jardinez la rue »
- Conférences avec grands témoins paysagistes et architectes sur l'évolution des pratiques (aménagement et construction)
- Journées de chantier (plantations)
- Visites opérations exemplaires
- Formation sur la gestion des eaux
- Formation sur la gestion des arbres
- Formation végétalisation des espaces publics
- Formation construction durable
- Conseils et Accompagnements projets spécifiques et expérimentaux : végétalisation, cours d'école, bâtiments paille, etc.
- Groupe de travail sur la question des cheminements doux
- Travail sur l'insertion des bâtiment agricoles



Le liège du facteur © Maryse Nourisson



Rencontres école dehors © CAUE 79



Exposition Ma Ruralité Heureuse - Saint-Maixent de Beugné © CAUE 79

Promouvoir en ruralité

L'exemplarité, la simplicité, l'agilité et la créativité

Paysages variés de qualité, cœurs de bourg attachants, patrimoine sobre et élégant : nous pouvons puiser notre inspiration dans la ruralité des Deux-Sèvres. Les moyens limités nous poussent aussi à échanger, créer et inventer au service des projets.

Mots-clés

- Échanges de pratiques
- Mutualisation des usages
- Simplicité et économie du projet
- Patrimoine culturel
- Petit patrimoine et restauration
- Commande publique et qualité

Mettre en valeur la qualité de notre patrimoine

Le territoire des Deux-Sèvres possède un patrimoine bâti et naturel varié et de qualité, qui, discrètement, participe au charme de nos villes, bourgs et campagne. En effet, la qualité ne dépend pas de l'importance ou de la renommée des édifices ou des paysages. Il s'agit ici de le révéler, de le donner à voir et de lui consacrer le cadre qu'il mérite, même s'il est souvent modeste.

Tout comme il s'agit d'imaginer des solutions pour sa préservation, qui est parfois délicate, il est nécessaire de développer un patrimoine à venir en promouvant une architecture de qualité.

Échanger et s'inspirer des projets voisins

Les problématiques des élus se rejoignent fréquemment. Même si les projets diffèrent, les enjeux et les moyens sont souvent similaires. S'entourer de conseils extérieurs est une solution pour les mettre en œuvre. C'est l'occasion aussi de partager ses expériences, d'aborder les freins et les solutions, et de voir concrètement ce qui a pu être fait sur notre territoire, qui possède des exemples de réalisations inspirantes, à toutes les échelles.

S'adapter au manque de moyens

Quand les ressources sont limitées, il s'agit de bien réfléchir à son projet et d'arriver à l'essentiel : un projet conçu avec simplicité peut être tout aussi réussi qu'un projet complexe, plus onéreux. De plus, il est possible pour certaines réalisations de s'appuyer sur les compétences en interne, avec en amont des conseils personnalisés.

Développer des projets, acquérir de la méthode

Les questions sont nombreuses quand on souhaite passer de l'idée à la concrétisation d'un projet. Les élus sont des maîtres d'ouvrage publics avec des responsabilités et obligations nombreuses. Il est utile de pouvoir comprendre pas à pas les démarches à faire, les acteurs, les procédures, etc.

De plus, tout projet s'inscrit dans un cadre. Avant d'entamer une action il faut pouvoir observer et comprendre ce dernier pour s'y adapter ou le transformer.

Les petits chantiers

- Fiches sur les métiers de la maîtrise d'œuvre et associés
- Fiches conseils méthode aux communes (procédures, etc;)
- Fiches opérations atypiques
- Réunions de partenaires autour d'un projet
- Veille sur les appels à projets et autres ressources de financement

Les grands travaux

- Guide d'entretien du patrimoine
- Formation des élus à l'usage du guide
- Formation des élus sur le cadre de vie : Comprendre le territoire communal avant d'agir, Acquérir les outils pour transformer son territoire communal
- Ateliers Conseils des jeunes sur le cadre de vie
- Conseils et accompagnements spécifiques sur des petits aménagements faits en régie
- Temps d'échanges entre élus sur des sujets choisis (questionnaires)
- Organisation de colloques avec témoignages d'élus, sur des sujets revenant souvent dans les demandes de conseils
- Mise en valeur du patrimoine rural
- Concours photographiques habitants sur des éléments du cadre de vie
- Travail et conseils sur la simplicité des projets
- Recherche de mutualisation des usages sur les projets
- Journées de chantier (réhabilitation)
- Information (inclus aspects juridiques) sur les chantiers participatifs
- Formation des élus : métiers de l'architecture et de l'aménagement, urbanisme réglementaire, code des marchés publics
- Formation des secrétaires de mairie sur les mêmes sujets



Guide entretien, 2023 © CAUE79



Fleurissement - Saint-Généroux © CAUE79



Maquette atelier Habiter Demain © CAUE 79

Habiter, réhabiliter et expérimenter

Dès aujourd'hui face aux enjeux de demain

Les nombreux enjeux environnementaux et sociétaux, la fluctuation des coûts, nous poussent à réfléchir sur notre manière d'habiter. Nos villes et villages vont évoluer, sur la forme comme sur le fond : cette évolution peut être imaginative et créatrice.

Mots-clés

- ZAN et sobriété foncière
- Friches
- Nouveaux quartiers et qualité
- Photovoltaïsme et insertion
- Confort thermique d'été
- Auto-construction
- Confort d'usage
- Matériaux locaux et naturels
- Réemploi
- Locaux partagés
- Réhabilitation et extension
- Innovation

Réhabiliter pour transformer

Chaque bâtiment possède une capacité de transformation. Cette ancienne tradition d'évolution est une des réponses à la question de la sobriété foncière. De plus, les réhabilitations permettent d'utiliser un patrimoine dont les bases sont souvent de qualité (construction durable, matériaux naturels, etc.) : ré-inventer l'existant peut être un peu complexe mais les résultats sont souvent de grande qualité.

Sensibiliser sur l'habitat et ouvrir le champ des possibles

Comment avons-nous vécu et comment vivons-nous? La question de la manière d'habiter est en constante évolution, avec parfois des allers-retours intéressants. Le recours à des espaces de vie mutualisés, le retour des constructions à étage, les modes collectifs de production d'énergie, l'expérimentation de modèles de qualité sont des pistes pour l'habitat de demain. En pensant aussi au cadre de ce dernier : végétalisation, espaces de rencontres, cheminements doux et liaisons avec les services, etc.

Sensibiliser sur la loi climat et résilience

La loi climat et résilience, avec notamment la question de la sobriété foncière, est une préoccupation actuelle forte. Néanmoins, elle peut permettre le développement de nouveaux types de projets : réhabilitation, investissement des friches et dents creuses, habitat groupé, démarche type « bimby », etc. Il s'agit d'avoir un panel des possibilités puis d'étudier les projets au cas par cas, pour les communes comme pour les habitants.

Oser des projets atypiques

Au-delà de la question de l'habitat, la notion d'habiter nos villes et villages est importante et les projets publics peuvent grandement participer à la transformation à venir : qu'ils soient en construction ou en aménagement, ces derniers, quelque soit leur taille, peuvent être des vitrines d'expérimentations à destination des habitants.

Les petits chantiers

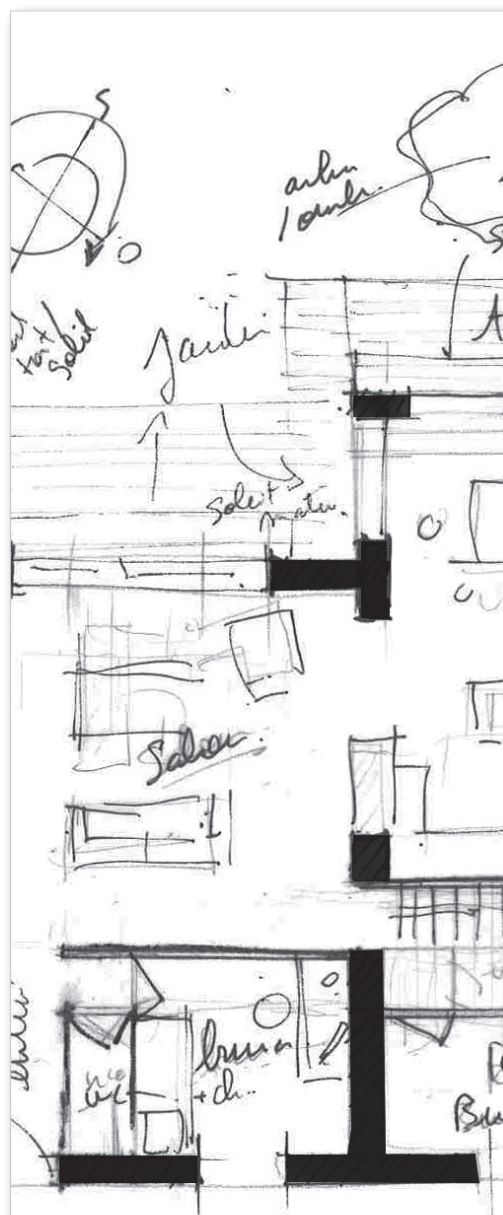
- Intégration systématique dans les Conseils Ponctuels
- Fiches pratiques pour les particuliers (confort thermique d'été, jardins, etc.)
- Large diffusion des ateliers jeune public

Les grands travaux

- Livrets sur réhabilitation des maisons en fonction en fonction de leur époque de construction
- Formation Réhabiliter et Construire au regard des enjeux climatiques
- Diffusion des ateliers jeune publics sur l'habitat (La Maison, Habiter Demain, Prenons nos quartiers, Ma Maison Aujourd'hui)
- Participation formation métiers de l'habitat
- Conférences grand public sur l'évolution de l'habitat (architecture domestique) et des villes
- Veille sur le thème de l'habitat (densité, végétalisation, confort thermique, mutualisation des locaux, qualité d'usage)
- Travail sur l'insertion du photovoltaïsme, à grande échelle notamment
- Guide pour les élus sur la densité et les différents manières de l'appliquer (inclus nouveaux quartiers en zone urbaine)
- Accompagnements spécifiques sur les projets de recyclage foncier avec schéma de potentiel de transformation
- Accompagnements spécifiques sur les projets de nouveaux quartiers
- Conseils habitants sur des projets particuliers (type bimby, etc.)
- Travail de recherche et création sur des modèles d'habitats
- Groupe de travail élus sur la transformation des centre-bourg et centre-ville



Patrimoine rural à Lhoumois © CAUE 79



Extrait conseils © CAUE 79



Exposition Ma Ruralité heureuse à Prahec © Agri79

Liens

Mise en résonance avec les publics et missions du CAUE

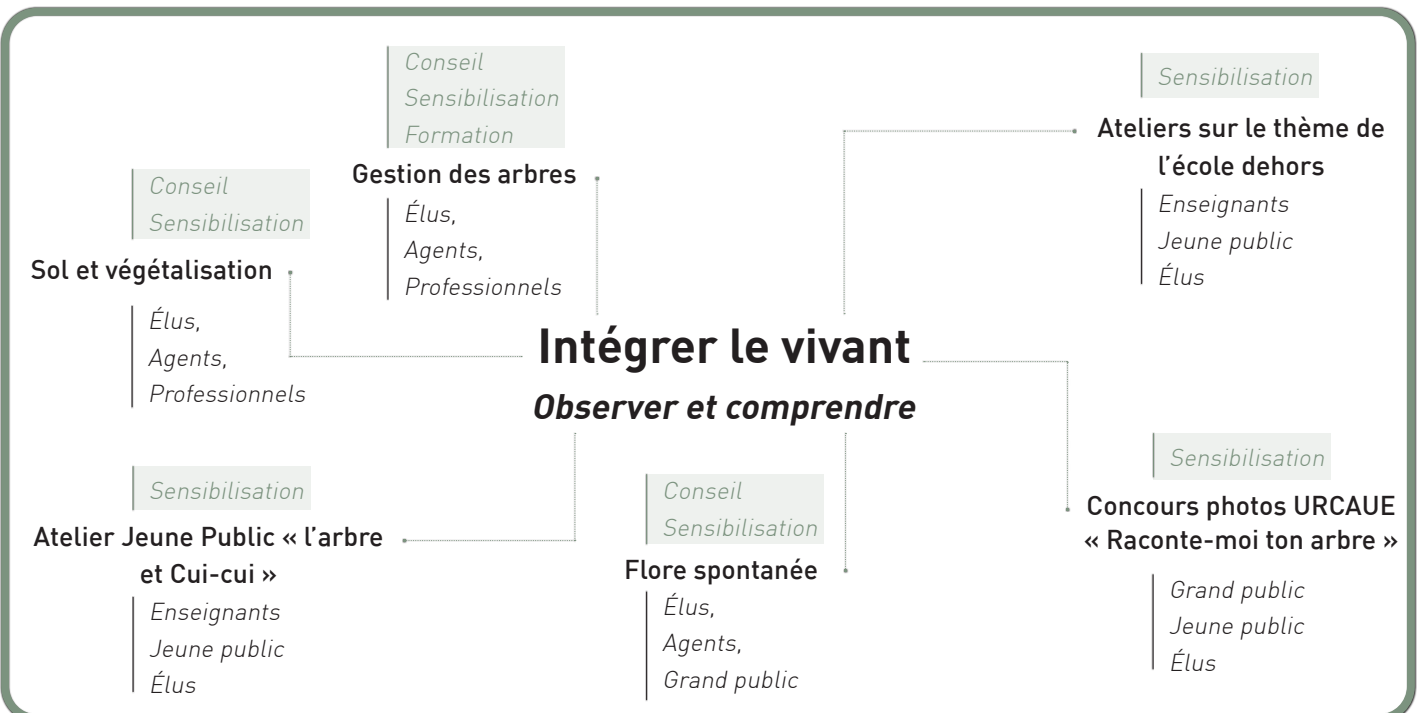
Le projet Trajectoire est conçu pour résonner et mettre en valeur la diversité de l'ensemble des missions du CAUE, auprès de tous les publics.

L'intérêt public

Au regard de ses valeurs et de ses actions, le CAUE est investi d'une mission d'intérêt public. La qualité du projet, même modeste, est au coeur de ses objectifs. Il s'agit également de donner à tous les moyens de comprendre et d'opérer au mieux sur son cadre de vie.

Déployer des actions diversifiées

Chaque parcours est découpé en sous-thèmes qui, eux-mêmes, se déclinent sous forme d'actions à plus ou moins long terme. Il s'agira pour le CAUE de développer des actions mettant en valeur le panel de nos missions et d'impliquer au mieux tous nos publics.



Valeurs, pratiques et équipe

Adéquation et application du projet

Les valeurs transversales et les pratiques du CAUE 79 sont en lien avec le projet. Elles sont mises en œuvre par l'équipe.

Une ambition

L'ambition du CAUE 79 est se tenir aux côtés de tous ses publics pour vous donner les moyens d'observer, d'analyser, de réfléchir et d'agir ; elle se décline par ses valeurs et ses pratiques.

Les valeurs guidant nos actions

- Etre à l'écoute des changements environnementaux et sociétaux.
- Transmettre l'idéal de qualité et d'exemplarité des projets publics.
- Mettre en valeur le territoire et valoriser le cadre de vie.

Les pratiques au service de nos missions et publics

- Neutralité
- Expérimentation
- Terrain
- Transversalité
- Pédagogie

L'équipe du CAUE

L'équipe est ainsi essentiellement composée de conseillers diplômés d'écoles d'architecture et du paysage. Ils possèdent des compétences transversales qui leur permettent de faire preuve de pédagogie et de s'adapter à toutes les demandes.

L'implication de l'équipe dans le projet Trajectoire sera une composante essentielle de son succès. Créer les meilleures conditions de travail possibles sera une des clés de sa réussite.

Compétences spécifiques

- Aménagement des communes rurales (authenticité, simplicité et économie de moyen)
- Approches historiques, géographiques et sociologiques, en lien avec le projet public
- Paysage et aménagement par le végétal
- Patrimoine culturel et historique
- Évolution de l'habitat et de l'urbanisme
- Expérimentation et participation
- Commande publique et méthodologie de projet
- Création d'ateliers pédagogiques.

Formation et veille

Le projet est en liaison avec les enjeux actuels, dont certains sont très spécifiques. Afin de le mener au mieux l'équipe devra s'assurer d'un travail rigoureux de veille et de formation.

Moyens

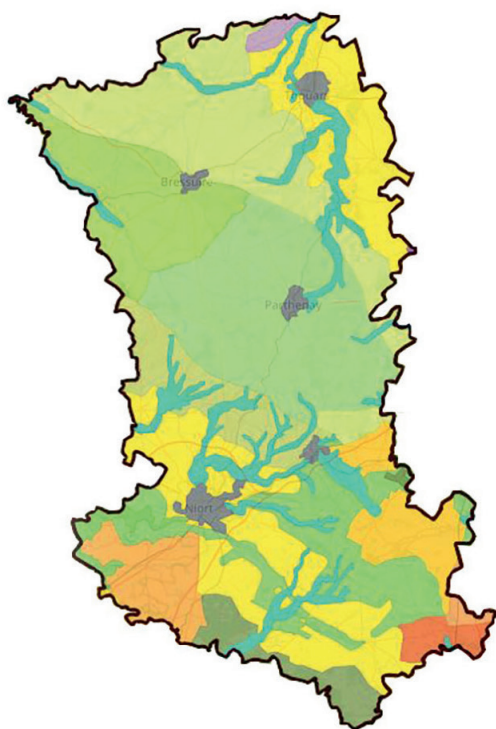
L'ambition du projet devra être mesurée à l'aune des moyens humains et financiers du CAUE : selon leurs évolutions, certaines actions pourront être développées ou mises de côté.



Histoire et territoire

Un lien depuis 1979

Les compétences du CAUE 79 s'exercent sur tout le département. Un lien privilégié s'est créé, relayé par l'équipe : un attachement réel à mettre en valeur les ressources et le cadre de ce dernier.



Mots-clés

- Ruralité
- Agriculture
- Patrimoine et paysage
- Histoire du CAUE
- Ancrage
- Terrain

Une mémoire des projets

Le CAUE est présent depuis 1979 : toutes ses années auprès des communes et des habitants des Deux-Sèvres ont permis de développer son expérience. Cette mémoire des projets nourrit les interventions du CAUE.

Le lien avec le projet Trajectoire

Le département des Deux-Sèvres porte en lui des richesses importantes, naturelles, patrimoniales mais aussi humaines. Il est également porteur d'avenir face aux enjeux de demain. Le projet Trajectoire, à son échelle, veut contribuer à son développement futur.

Un territoire contrasté

Entre le Massif Armoricaïn et le Bassin Aquitain, les Deux-Sèvres offrent une variété de reliefs et de paysages et par là même, de « pays » variés et contrastés.

Le département regroupe en ses frontières administratives des oppositions géologiques et donc paysagères : les plaines sédimentaires du Thouarsais et du Sud des Deux-Sèvres, les bocages granitiques et schisteux du Bressuirais et de Gâtine, la dépression soulignée des conches et des rigoles du marais, etc.

L'altitude, le climat océanique et surtout la nature du sol vont définir non seulement les caractéristiques de la végétation, le relief, mais aussi les modes de groupement et la physionomie de l'habitat de chacun des terroirs constituant le département des Deux-Sèvres.

Vie institutionnelle et partenaires

Relations et échanges à cultiver

Afin de mener ce projet, le CAUE doit s'entourer, multiplier les points de vues et apports extérieurs. Les liens seront à créer ou encore renforcer.

Conseil administration

La composition du Conseil d'administration reflète tous les domaines, les missions exercées et les publics du CAUE. Le projet Trajectoire s'est appuyé sur ses compétences et personnalités. Il s'agira de voir comment impliquer encore davantage les membres du Conseil d'administration à la vie et aux actions du CAUE.

Assemblée générale

L'Assemblée générale est notamment composée de nombreuses communes. Leur retour et ressenti, sur l'activité du CAUE comme sur leurs préoccupations, devront être recueillis, analysés pour guider notre projet.

Partenaires

Le travail avec les partenaires est essentiel : il permet d'avoir une action renforcée. La diversité des compétences comme des points de vue ne peut qu'être bénéfique. Certains chantiers du projet gagneront ainsi à être menés en partenariat.

Témoins

Le CAUE pourra aussi s'entourer de professionnels extérieurs, architectes ou paysagistes, ou autres acteurs du cadre de vie (écologue, sociologue, géographe, etc.) afin d'apporter leur vision et regard et nourrir la réflexion.

Quelques partenaires publics et associatifs

- iD 79, agence d'ingénierie départementale
- Direction Départementale des Territoires et ANCT
- Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
- Association départementale des maires des Deux-Sèvres
- Parc naturel régional du Marais Poitevin
- Pays de Gâtine
- Communautés de communes et agglomération
- Centre Régional des Énergies renouvelables
- Odéys
- Petites cités de caractères
- Fondation du patrimoine et autres associations de patrimoine
- CPIE de Gâtine
- Deux-Sèvres Nature Environnement
- Groupe ornithologique des Deux-Sèvres
- Fédération de chasse
- Artisans et leurs représentants
- Agents immobiliers et notaires
- Fédération nationale des CAUE
- Union Régionale des CAUE
- Chambres consulaires, etc.

79
— Deux-Sèvres
C | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



Maison du Département
Mail Lucie Aubrac
CS 58880

79028 NIORT Cedex

contact : 05 49 28 06 28 - caue@caue79.fr
www.caue79.fr